

Après la suppression de l'ENA, le gouvernement veut plus de diversité dans les grandes écoles

Paris, 4 juin 2019 (AFP) -

Après la suppression de l'ENA, plus de mixité sociale dans les grandes écoles? C'est le souhait du gouvernement qui veut diversifier les profils d'étudiants dans ces établissements ultra-sélectifs, en créant par exemple des voies alternatives aux concours ou des quotas.

Polytechnique, HEC, Essec, Normale Sup'... "Il est temps d'avoir dans nos grandes écoles une représentation plus ressemblante de notre société, dans sa diversité géographique et sociale", a déclaré Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, dans une interview au Monde.

Le président Emmanuel Macron s'est déjà déclaré favorable à la suppression de l'École nationale d'Administration (ENA), en avril, à l'issue du "grand débat" national provoqué par la crise populaire des "gilets jaunes". Il a depuis missionné l'avocat et énarque Frédéric Thiriez, dont les propositions sont attendues dans six mois.

Le président de la République, lui-même diplômé de l'ENA, a justifié cette décision, qui a pu sembler à certains quelque peu démagogique, pour "bâtir quelque chose qui fonctionne mieux".

"Comme l'ENA, les grandes écoles françaises sont un levier de transformation sociale et politique du pays", a déclaré Frédérique Vidal mardi à l'Assemblée générale de la Conférence des grandes écoles.

Selon la ministre, l'enseignement supérieur compte "38% de boursiers, mais ils sont seulement 19% à l'École normale supérieure (Paris) ou encore 11% à Polytechnique, qui ne réunissait que 2% d'enfants d'ouvriers et d'employés dans sa dernière promotion".

Son objectif: "augmenter significativement" dans ces écoles la part d'étudiants issus de milieux populaires et des zones géographiques éloignées des grands centres.

La ministre va ainsi demander aux directeurs de l'École Polytechnique, des écoles normales supérieures (Paris, Saclay, Lyon) mais aussi d'HEC, de l'Essec et de l'ESCP Europe, des propositions pour avancer sur le sujet. Un premier point d'étape est prévu mi-juillet avant un rapport final en septembre.

"Trois aspects devront être examinés", selon elle: "la diversification des voies d'accès, le contenu des formations et la vie étudiante, ainsi que l'égal accès aux fonctions et aux emplois à la sortie. S'il faut en passer par la voie législative, on le fera".

- "Sans tabous" -

"Il n'est plus possible d'avoir des chances infinitésimales de rejoindre certains grands établissements si on ne vient pas d'une classe préparatoire parisienne", ajoute-elle.

Pour la ministre, la réflexion qui s'ouvre doit être "sans tabous". Elle se dit prête, notamment, à créer des voies alternatives aux concours, sur le modèle de ce qu'a fait Sciences Po.

En 2001, l'Institut d'études politiques avait été pionnier en matière d'égalité des chances en lançant le dispositif des Conventions Éducation Prioritaire (CEP), une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire.

"Peut-on sélectionner de manière égale, c'est-à-dire indifféremment, de jeunes gens aux conditions et aux opportunités radicalement différentes?", a interrogé Mme Vidal, sans exclure l'idée d'instaurer des quotas de boursiers.

"Une mauvaise idée", a déjà réagi François Bouchet, directeur général de Polytechnique. Il prévient aussi: "On accorde beaucoup d'importance à préserver l'excellence de notre recrutement. Ca passe par une sélectivité très importante qu'on ne peut pas court-circuiter par des systèmes qui pourraient être vus comme des passe-droits".

Si on ne touche pas aux concours, quelle solution envisager pour diversifier les recrutements des étudiants des grandes écoles? "Détecter les bons profils, le plus en amont possible", avance par exemple M. Bouchet.

Il rappelle que de nombreuses initiatives sont déjà prises au sein des grandes écoles, avec des "opérations d'ouverture" envers les élèves issus de lycées défavorisés.

"Mais il y a encore beaucoup d'auto-censure dans ces milieux là", a-t-il reconnu.



PAYS :France
SURFACE :90 %
PERIODICITE :Quotidien



► 4 juin 2019 - Edition Fil Gen

ito/epe/or

Afp le 04 juin 19 à 18 16.